

## COMMUNIQUÉ

Le 11 mai 2020

N/Réf. : service communication / Frédéric Alfonsi / communication@ville-evian.fr

Objet : Plan de déconfinement de la Ville d'Evian

### **Plan de déconfinement de la Ville d'Evian**

Annoncé par le Président de la République puis précisé par le Premier ministre, le déconfinement progressif s'engage à compter du lundi 11 mai. Voici les premières mesures prises par la Ville d'Evian afin de permettre la reprise des activités économiques, sociales et humaines, dans le respect de la santé de tous.

#### **- Distribution des masques aux habitants**

Lundi 11 et mardi 12 mai, la Ville d'Evian distribue gratuitement un masque lavable et réutilisable à chacun de ses habitants. La distribution sera organisée par quartier et par ordre alphabétique. Elle sera assurée par des agents municipaux. Chaque personne inscrite recevra un email ou un sms de confirmation leur indiquant l'adresse où le masque est mis à disposition, ainsi que les horaires d'ouverture. Afin d'éviter les rassemblements, ces points de retrait seront ouverts avec une large amplitude horaire. Pensez à vous munir impérativement d'une pièce d'identité. Les personnes de plus de 70 ans seront livrées à domicile.

Un point unique sera maintenu à partir de mardi après-midi pour tous ceux qui n'auront pas pu récupérer les masques dans les créneaux proposés

Rappelons que pour bénéficier de cette distribution, les Evianais(es) doivent s'inscrire au préalable sur la plateforme : [www.ville-evian.fr/masque](http://www.ville-evian.fr/masque). Cette inscription permet de connaître le nombre de personnes qui composent le foyer afin de garantir un masque pour tous. Ceux qui n'ont pas accès à internet peuvent s'inscrire au 04 50 83 04 75 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

#### **- Accueil service administration générale et population**

Dès lundi 11 mai, le service administration générale et population accueillera le public avec des horaires élargis afin de satisfaire au mieux les demandes. L'accueil sera ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Il se fera uniquement sur rendez-vous en fonction des plages horaires disponibles.

La prise de rendez-vous pour les titres d'identités et passeports ne pourra se faire que par téléphone ou en mairie.

Ou en ligne : <https://ville-evian.fr/fr/mes-demarches/cartes-didentite-et-passeports> Les personnes ne seront accueillies que si elles sont porteuses d'un masque. Les services n'accueilleront que trois personnes simultanément.

Le renouvellement des abonnements parkings est également possible par internet : <https://ville-evian.fr/fr/ma-ville/ma-ville-au-quotidien/transports-et-stationnement>.

#### **- Ecoles**

La Ville en lien avec l'Education nationale rouvrira progressivement les écoles de la façon suivante :

- accueil des GS/CP/CM2 à compter du jeudi 14 mai dans les écoles respectives des enfants.
- L'Education nationale communiquera ultérieurement les dates et modalités de reprise pour les autres niveaux. Les cours auront lieu de 8h30 à 11h30.
- La ville propose un accueil à tous les enfants, quel que soit le niveau, dont les parents n'auraient pas de moyen de garde de 7h30 à 18h30 les jours d'enseignement au sein des écoles. Pour ce faire, elle a affecté un grand nombre d'agents municipaux pour assurer ce temps d'accueil. Les enfants des personnels soignants et prioritaires continuent d'être assurés tous les jours y compris le weekend. Les temps de garderie du matin et du soir sont maintenus. Le périscolaire assuré par la MJC pour les élémentaires est également maintenu. Le service de restauration collective sera opérationnel à compter du lundi 18 mai. Les enfants pourront, malgré tout, être accueillis les 14 et 15 mai avec un repas tiré du sac. Les familles devront impérativement inscrire leurs enfants en effectuant les réservations auprès du service Education (via le portail famille ou par : [courrier@ville-evian.fr](mailto:courrier@ville-evian.fr)) et/ou auprès de la MJC le cas échéant. Les protocoles de nettoyage et d'entretien des locaux ont été revus afin d'intégrer les consignes sanitaires demandées par l'Education nationale. Du personnel en charge de la désinfection des points de contacts assurera une présence régulière toute la journée dans toutes les écoles.

#### - Service jeunesse

Le service rouvre au public uniquement sur rendez-vous au 04 50 70 77 62 ou par mail [pjj@ville-evian.fr](mailto:pjj@ville-evian.fr)

#### - Centre communal d'action sociale

- Les trois structures d'accueil de jeunes enfants seront rouvertes lundi 11 mai, aux horaires habituels uniquement pour les enfants bénéficiant d'un contrat d'accueil fixe (pas d'accueil occasionnel pour l'instant, ni de nouvel accueil) ou les enfants de personnels prioritaires. L'accueil se fera dans le cadre de mesures sanitaires strictes : accueil limité à 10 enfants par groupe, port du masque pour les professionnels, petits groupes d'enfants, effectifs globaux réduits (d'environ 50%) [accueil selon le souhait des familles], distanciation sociale avec les familles lors de l'accueil des enfants.
- La Résidence autonomie « Clair horizon » poursuit son confinement. Elle n'accepte pas de visiteurs (sauf la famille proche dans le cadre réglementé). Une distribution de masques aux résidents est prévue dès que possible. Les sorties des personnes vulnérables restent déconseillées.
- Les accueils physiques du CCAS seront rouverts aux horaires habituels, mais uniquement sur rendez-vous au 04 50 74 32 60 ou 04 50 74 32 69.
- Le service d'aide et d'accompagnement à domicile va reprendre progressivement l'ensemble des prestations.
- Les animations organisées par le CCAS prévues en mai et juin sont annulées : « sortie de printemps », thé dansant, ateliers d'initiation au numérique... Les ateliers sont reportés à l'automne. La « Sortie de printemps » sera proposée en octobre si possible, dans le cadre de la Semaine bleue. Le café numérique itinérant reprendra à domicile uniquement (pas de collectif) à compter du 2 juin.
- Les permanences de l'écrivain public reprendront à compter du 20 mai, uniquement sur rendez-vous au 04 50 74 32 60.



### - Soutien aux commerces et aux professionnels du tourisme

La Ville d'Evian s'implique pour soutenir ses commerçants, ses entreprises et les professionnels du tourisme. La mairie a mis en place un guichet unique : 04 50 83 10 17 / [commerce@ville-evian.fr](mailto:commerce@ville-evian.fr), afin d'accompagner les entreprises dans leurs démarches auprès des différents partenaires : l'Etat, la Région, les chambres consulaires (chambres de commerce et d'industrie - CCI, chambres des métiers et de l'artisanat - CMA), etc. L'objectif est d'aider les entreprises lors de démarches qui peuvent s'avérer complexes et de les informer des aides auxquelles elles peuvent prétendre.

### - Marchés

La Ville, en lien avec les commerçants non sédentaires, étudie la reprise du marché bi-hebdomadaire de produits alimentaires et manufacturés à compter du mardi 12 mai, sous sa forme habituelle mais en respectant les mesures de protection sanitaire. Des rappels des « gestes barrières » seront faits par les commerçants aux clients.

### - Palais Lumière

L'exposition « Lumière ! Le cinéma inventé » présentée au Palais Lumière rouvrira ses portes à partir du lundi 11 mai. Dans un premier temps, l'exposition sera ouverte du 11 au 20 mai, du lundi au dimanche de 14h à 18h. L'accueil des visiteurs se fera en appliquant les mesures de précaution et de distanciation en vigueur : l'accès sera limité à 50 personnes, un cheminement sera mis en place, les visiteurs devront obligatoirement se munir d'un masque, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'accueil et à la boutique.

L'exposition sera prolongée jusqu'au 3 janvier 2021

### - Médiathèque

La médiathèque va ouvrir à partir du mardi 12 mai uniquement avec une formule « à emporter ». Les rayonnages, collections, espaces de travail ou de lecture ne seront pas accessibles.

Les abonnés peuvent réserver en ligne 5 à 15 documents, selon la formule d'abonnement choisie, via [www.mediathequeramuz.net](http://www.mediathequeramuz.net) (identifiant : numéro de carte, mot de passe : année de naissance), par mail : [mediatheque@ville-evian.fr](mailto:mediatheque@ville-evian.fr) ou au 04 50 83 15 80.

Les commandes seront disponibles sous 24h à 48h. A réception du mail de confirmation, les abonnés pourront passer au « point retrait » à la médiathèque, du mardi au samedi, de 14h à 18h30

Ils pourront ensuite restituer leurs emprunts au « point retour ». Tous les documents seront désinfectés et mis en quarantaine, avant d'être à nouveau réservables.

### - Conservatoire

Le suivi pédagogique à distance mis en place pendant le confinement est maintenu jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cependant quelques aménagements sont envisagés, sous réserve de l'évolution des consignes du Gouvernement, pour organiser au sein du Conservatoire, sur la base du volontariat et selon le respect des règles sanitaires : un à deux cours d'instrument pour chaque élève, entre le 25 mai et le 3 juillet, les examens de fin de cycle à huis clos, des cours de soutien en formation musicale en groupe très restreint, quelques répétitions en très petits groupes.

Les professeurs préparent plusieurs animations avec leurs élèves pour pouvoir assurer des prestations à distance comme ils ont pu le faire pendant le confinement (cf video « Merci » sur site internet/facebook)



#### - Navigation / Accès au lac

Par arrêté préfectoral, la navigation de loisirs et l'accès aux plages a été interdit pendant la période de confinement. Dans le cadre de la phase 1 du déconfinement, Madame le maire, avec plusieurs de ses collègues, a interpellé le Préfet pour permettre de nouveau un accès au lac.

Si l'accès pour la navigation de loisirs semble acquis, plusieurs incertitudes demeurent quant à l'utilisation des embarcations légères (aviron, paddle, canoé et pédalo).

#### - Centre nautique & équipements sportifs

Les équipements sportifs collectifs restent fermés. La Ville prépare la mise en service du centre nautique. La rénovation des bassins est désormais terminée. A ce jour, la date d'ouverture n'a pas pu être arrêtée. La Ville attend les directives des services de l'Etat.

Concernant la pratique des sports individuels, la Ville travaille avec les associations locales afin d'étudier la possibilité de faciliter la pratique de ces disciplines en fonction des directives sanitaires gouvernementales et fédérales.

#### - Funiculaire

L'ouverture du funiculaire est conditionnée à des travaux réguliers de recalage de la voie qui ne pourront être réalisés qu'à partir du 11 mai, dès que les entreprises pourront reprendre leur activité. Aussitôt que cette intervention aura été planifiée, le service technique des remontées mécaniques et des transports guidés effectuera une visite d'inspection de deux jours afin de s'assurer de la conformité des travaux. Dès que les travaux seront terminés, les saisonniers commenceront l'entretien des gares et de la voie. Toutes les dispositions seront prises pour une ouverture au plus tôt, dès que toutes les conditions de sécurité seront réunies et une fois l'accord des services de l'Etat obtenu.

#### - Quai promenade / Aires de jeux

La promenade des quais et le parc Dollfus sont de nouveau ouverts au public. Les aires de jeux restent toutefois fermées car incompatibles avec le respect des gestes barrières. Le skatepark, les city stades et le stade restent également fermés.

#### - Travaux

Les différents chantiers entrepris par la Ville reprennent à compter du 11 mai, notamment les travaux d'agrandissement de l'école de la Détanche qui, en raison du confinement, accusent un retard d'un mois sur le calendrier.

Le 11 mai verra un retour à la normale concernant l'entretien de l'ensemble des espaces publics.

Le service entretien nettoyage a mis en place un protocole renforcé des sites recevant du public avec désinfection systématique. Les bâtiments municipaux recevant du public seront équipés de distributeurs de gel hydroalcoolique. Enfin, l'ensemble des accueils municipaux seront équipés d'hygiaphones en plexiglas pour prévenir tout risque de contamination.



**- Toutes les informations liées au déconfinement en ligne sur le site et la page Facebook**

La rubrique « Covid-19 » sur le site de la Ville recense toutes les informations utiles aux habitants, les recommandations sanitaires, les informations pratiques, les aides aux entreprises. Elle met à disposition les documents utiles et les numéros d'urgence. La plupart de ces informations sont relayées régulièrement sur la page Facebook.

**- "Evian par ♥" : le lien maintenu avec les habitants**

L'opération intitulée : "Evian par ♥" lancée sur la page Facebook de la Ville se poursuit. Elle vise à maintenir le lien entre la ville et ses habitants. Elle se décline autour de quelques grandes thématiques pour mettre en avant les atouts de la ville. Au programme notamment : des découvertes, des portraits, des escapades virtuelles et insolites. Les services de la ville ainsi que les associations et les autres acteurs locaux apportent leurs contributions au fur et à mesure. Une page est dédiée à l'opération sur le site de la Ville où chacun peut retrouver facilement les contenus qui l'intéressent.

**- Maintien de la cellule de crise et des réunions de municipalité**

La cellule de crise mise en œuvre au début de la crise sanitaire est maintenue pour un point quotidien de situation dans le cadre de la phase 1 du déconfinement.

Depuis le 23 avril, les réunions de municipalité ont repris. Madame le maire assure une réunion hebdomadaire avec les adjoints de la mandature 2014/2020 afin de partager les informations et actions mises en œuvre pendant la période de crise sanitaire.